



Curling Saguenay Inc.



Bourses de développement Curling Saguenay

En fonction des disponibilités financières de Curling Saguenay, un montant de 100\$/joueur/tournoi (maximum 200\$/joueur/année) peut être versé à tout joueur qui en fait la demande si les conditions suivantes sont respectées:

- le tournoi doit faire partie d'un circuit compétitif reconnu
- le joueur doit être membre en règle d'un club du Saguenay Lac-St-Jean et y avoir résidence
- le joueur doit être âgé de moins de 25 ans au moment du tournoi
- le tournoi doit se jouer à l'extérieur du Québec
- le tournoi n'est pas un championnat canadien de l'Association Canadienne de Curling
- le joueur doit faire une demande écrite au moins 30 jours avant le tournoi
- le joueur s'engage à mettre les résultats dans les média sociaux et à communiquer avec les média traditionnels

Note 1: les joueurs possédant une carte olympique ou faisant partie d'Équipe Canada de leur catégorie ou étant identifiés Excellence ou Élite ou faisant partie du programme "Next Gen" ou recevant tout autre support financier équivalent ne sont pas éligibles aux bourses de développement de Curling Saguenay Inc.

Note 2: aucun montant n'est versé pour un 5ième joueur.

Note 3: l'accompagnateur d'une équipe juvénile, résidant au Saguenay Lac-St-Jean, peut demander lui aussi un 100\$/tournoi.

Note 4: le CA de Curling Saguenay se réserve le droit de refuser une demande pour tout motif qu'il juge valable.

Note 5 : 1500\$ sont disponibles pour la saison 2021-2022, premier arrivé, premier servi.